0330146E
ACADEMIE DE BORDEAUX
COLLEGE GISELE HALIMI
1 RUE JOLIOT CURIE
33706 MERIGNAC CEDEX
Tel : 0556470167

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Règlement intérieur (avec ou sans modification)

Numéro de séance : 2
Numéro d'enregistrement : 21
Année scolaire : 2023-2024
Nombre de membres du CA : 30
Quorum : 16
Nombre de présents : 21

Le conseil d'administration
Convoqué le : 21/11/2023
Réuni le : 30/11/2023
Sous la présidence de : Marie-Pierre Peytour
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, L.421-14, R.421-2, R.421-5, R.421-20, R.421-41, R.421-44, R.421-55
- l'avis de la commission permanente du

Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration adopte le règlement intérieur

Modifications
[X] Oui [ ] Non
Pièce(s) jointe(s)
[X] Oui Nombre: 1

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	20
Pour :	19
Contre :	0
Abstentions :	1
Blancs :	0
Nuls :	0

Dém'Act
Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Peytour
Prénom : Marie-Pierre
Signé le : 01/12/2023 15:06:01

Ce document est au format électronique. Il est porteur d'une signature électronique apposée au moment de sa signature par le responsable authentifié de l'entité.